

■ **Organisation Internationale Dianova**, à Lausanne, CH-550-0126041-3, association, aide aux personnes toxicomanes (FOSC du 06.02.2003, p. 15). Statuts modifiés le 6 décembre 2004. Nouveau but: aide aux personnes dépendantes; mise en place de programmes destinés à prévenir l'expansion des dépendances et la propagation des maladies qui y sont liées; étude des causes et des conséquences des dépendances aux niveaux individuel, familial, politique et social; formulation de recommandations et mise en oeuvre d'autres actions appropriées sur le plan international; aide aux personnes en difficultés, de tout âge, exclues ou marginalisées, sans souci de race, de religion ou d'appartenance politique; toute activité répondant aux principes et objectifs de la coopération internationale en matière de développement. Ressources: revenus de son patrimoine, cotisations, facturation de services rendus à ses membres ou à des tiers, dons, legs, subsides et autres subventions. Franceschi Luca et González Maillo Simón ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Muñoz Rivero Jose Angel, désormais à Tres Cantos (Madrid, Espagne), est nommé président; Rafel Herrero Montserrat, qui n'est plus présidente, est nommée directrice générale; tous deux continuent à signer collectivement à deux. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Lizarza Mary Christine, du Royaume-Uni, à Las Arenas (Bilbao, Espagne), vice-présidente, Azzalin Luigi, d'Italie, à Garbagnate (Italie), et Ferrari Bruno, de France, à Montréal (Québec, Canada).
Journal no 519 du 17.01.2005
(02652286 / CH-550.0.126.041-3)